

FORMATIONS AGROFORESTERIE SYNTROPIQUE

avec ROMAIN CRIQUET et MOHAMED SAID

**RÉINTERPRÉTER
LE JARDIN
MAHORAIS**

**COMMENT GÉRER
UNE PARCELLE
DANS LE TEMPS?**

9, 10 & 11 OCTOBRE

12 & 13 OCTOBRE

COCONI, MAYOTTE



CULTURES
PERMANENTES



Formations entièrement prises en charge par Vivea
Chaque agriculteur, contributeur VIVEA, dispose de 3000 € de prise en charge par an pour se former.

Quelles sont les démarches à effectuer pour en bénéficier ?

Vous êtes à jour du paiement de la contribution formation auprès de la MSA ?

Contactez l'organisme de formation pour vous inscrire :
elise@cultures-permanentes.com

Vous n'êtes pas à jour du paiement de la contribution formation auprès de la MSA ?

Contactez le PAI (Point Accueil Installation) de Mayotte :
06 39 63 33 39
pai.mayotte@outlook.fr
Facebook : [Point accueil installation Mayotte](#)

Contactez la MSA de Mayotte :
06 39 68 96 58
contactmayotte@armorique.msa.fr